

Compte-rendu de l'

Assemblée Générale de l'association Vélocité Narbonne

Samedi 11 février 2023

Une bonne trentaine de personnes se sont réunies dans une ambiance détendue et bon enfant à l'atelier de chez Mémé pour cette AG.

Bilans moral et financier

Le président François Loiez a présenté un diaporama (cf pièce jointe) sur le bilan de l'association pour l'année écoulée : réalisations, manifestations et projets pour l'année à venir. Pour la partie financière, Vélocité se porte bien, le résultat est de plus de 4 400 €, en légère progression par rapport à l'an dernier (+ 200 €).

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier de la trésorière Aude Garrigue est également adopté à l'unanimité.

Election au Conseil d'Administration

4 personnes quittent le CA. Merci à :

- Véronique Vandaele pour son investissement dans le suivi des travaux de la mairie.
- Virginie Birocheau pour son relais au sein du conseil municipal
- Carlos Alves pour ses compétences informatiques
- James Landel pour l'organisation des balades / pique-nique

Et à tou.te.s pour le temps, l'énergie, la disponibilité et les sourires partagés. Bonne route à elleux, à vélo bien sûr, et à bientôt.

6 nouvelles personnes sont élu.e.s à l'unanimité membres du CA. Il s'agit de :

Florence Cazé, Pantxika Goyhetche, Alex Frebot, Fred Lolliot, Joel Brich et Régis Deutsch.
Bienvenue à elleux !

Discussion

Michèle Carayon nous propose de faire une intervention Sécurité Routière.

Kim Milferstedt cherche une personne pour intervenir avec lui lors d'un atelier mécanique à l'école de Capestang.

Fred et Joel proposent d'organiser des apéros-vélos.

Joel et Carmen Padilla proposent aux adhérent.e.s de réaliser des petits clips vidéos sur leur pratique du vélo afin de les intégrer sur le site internet et les réseaux sociaux.

Fin de la discussion et **fin de l'Assemblée Générale ordinaire.**

Assemblée Générale extraordinaire.

Dans la foulée débute l'**Assemblée Générale extraordinaire** portant sur la modification des statuts de l'association.

La convocation à l'AG ayant respecté le délai de rigueur (15 jours), la 2ème condition de forme était d'atteindre le quorum d'un quart des adhérent.e.s.

A la date de l'AG, l'association comptait 190 adhérent.e.s., soit un quorum 48 voix. Il y avait 33 personnes présentes et qui ont émargé, ainsi que 19 procurations qui ont été réparties entre les membres présent.e.s.. Il y avait ainsi 52 voix exprimées, le quorum était donc atteint.

Les propositions de modification des statuts avaient été envoyées aux adhérent.e.s par mail lors de la convocation à l'AG. Les statuts ont été projetés sur l'écran afin que l'assemblée puisse en discuter point par point. Chaque modification a été discutée, amendée et adoptée par consensus.

Les nouveaux statuts (en pièce jointe) ont ensuite été votés et adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale extraordinaire.

Fin de l'Assemblée Générale extraordinaire.

Les adhérent.e.s ont ensuite partagé un petit apéro convivial.

Merci à tou.te.s pour votre présence et votre implication.
A bientôt et vive le vélo !